

*Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne*

Préavis municipal n° 56 (25)

Municipal responsable : D. Crausaz

**Demande d'adoption d'un crédit
pour l'acquisition de télécommandes pour l'accès à notre déchèterie**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

Faisant suite à la collaboration avec plusieurs communes pour la gestion des déchets urbains et afin d'assurer l'accès à la déchèterie par l'ouverture de la barrière, la Municipalité demande un crédit pour l'achat de télécommandes supplémentaires.

Comme la commune de Champagne reste propriétaire de ces appareils, une location de CHF 10.- (hors TVA) par télécommande et par année est demandée à chaque commune.

2. DESCRIPTIF

Cette demande de crédit comprend :

- Les télécommandes pour l'ouverture de la barrière
- La programmation pour le fonctionnement et le contrôle d'accès

3. COÛTS

Le montant de cet investissement se compose de :

Télécommande d'accès et programmation (200 pièces 41.50)	CHF 8'300.-
Total HT	CHF 8'300.-
TVA 8,1%	CHF 672.30
Total TTC	CHF 8'972.30

Monsieur Didier Crausaz, Municipal, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

4. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°56 (25),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **d'autoriser** la Municipalité à acquérir des télécommandes pour l'accès à notre déchèterie,
- **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 8'972.30,
- **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
- **d'amortir** ce montant sur une période de 5 ans, à raison de CHF 1'794,45 par année, dès l'année suivant la clôture du préavis.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 30 janvier 2025.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :



F. Gagnebin

la secrétaire :

L. Tor Hug